



Commission Régionale Féminine SAISON 2025 / 2026

PROCÈS-VERBAL N°2

Réunion du vendredi 25 juillet 2025

Participant(e)s : MMES AUBERE - POLICON – ROPARTZ – M. ANTONINI

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE France FEMININE

Calendrier des tours :

- Tour n°1 (cadrage – clubs de District) : samedi 13 septembre 2025
- Tour n°2 : samedi 20 septembre 2025 (entrée des clubs R2-R3 + clubs de Districts exempts au Tour n°1)
- Tour n°3 : samedi 04 octobre 2025 (entrée des clubs de R1)
- Tour n°4 : samedi 18 octobre 2025 (entrée des clubs de D3)
- Tour n°5 (Finales Régionales) : samedi 1er novembre 2025

La Commission arrête le nombre d'équipes engagées en Coupe de France Féminine :

- Nombre d'équipes engagées : 103

Clubs ne souhaitant pas s'engager :

OL. NEUILLY - 540587
CLICHY USA - 500005
CA ROMAINVILLE - 513660
F.C. MAURECOURT – 552329
MONTMARTRE S. PARIS O. – 516449

Clubs en entente ne pouvant pas participer :

ENTENTE SSG (517328) et SOISY ANDILLY MARGENCY (509310)

A l'issue des Finales Régionales, 7 clubs seront qualifiés pour le 1^{er} tour fédéral de cette compétition.

Tirage au sort des 2 premiers tours :

	Tour n°1 (cadrage) - Samedi 13 septembre 2025	Tour n°2 - Samedi 20 septembre 2025
Nbre de clubs concernés	14 clubs soit 7 matchs	80 clubs soit 40 matchs
Exempts	Clubs de: D3 (FFF) R1-R2-R3 50 clubs de Districts	Clubs de D3 (FFF) et R1
Tirage disponible sur le site de la LPIFF	Compétitions – LIGUE DE PARIS ILE-DE-FRANCE	https://paris-idf.fff.fr/competitions?tab=advanced_search&date=2025-09-20&id=435167&type=cp&phase=1&poule=12
Epreuve	En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.	
Arbitrage	Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant	
Indisponibilité terrain	En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli sinon la rencontre sera inversée.	
Lien vers le règlement de l'épreuve	https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/45c8f4f255a6dbf0c8f54f93d0841cbe.pdf	

COUPE NIKE FEMININE U18**Calendrier des tours régionaux :**

T1 (cadrage) : Samedi 13 septembre 2025

T2 : Samedi 27 septembre 2025

T3 : Samedi 18 octobre 2025

T4 : Samedi 1er novembre 2025

T5 (Finale Régionale) : Samedi 1^{er} novembre 2025

La Commission arrête le nombre d'équipes engagées en Coupe Nike Féminine U18 :

- Nombre d'équipes engagées : 135

Clubs ne souhaitant pas s'engager :

ASNIERES FC - 500038

AB ST DENIS – 590676

CLICHY USA - 500005

FC ROMAINVILLE - 554213

MONTMARTRE S. PARIS O. – 516449

ROSNY SUR SEINE CS - 518241

A l'issue des Finales Régionales, 5 clubs seront qualifiés pour le 1^{er} tour fédéral de cette compétition.

Tirage au sort du tour n°1 :

	Tour n°1 (cadrage) - Samedi 13 septembre 2025
Nbre de clubs concernés	104 clubs soit 52 matchs
Exempts	28 clubs (liste transmise aux clubs concernés)
Tirage disponible sur le site de la LPIFF	https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=435680&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat
Epreuve	En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu
Arbitrage	Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant
Indisponibilité terrain	En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli sinon la rencontre sera inversée.
Lien vers le règlement de l'épreuve	https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/ed2c2d4c7dbff50225d04194cbe1fe4b.pdf

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Régional 3**

Rappel :

La composition des poules sera effectuée le 08 septembre prochain.

Seuls les clubs ayant le nombre de licenciées suffisant pourront être intégrés dans les poules du championnat Régional 3 - U18F.

Elle rappelle :

1. Qu'il s'agit d'une pratique à 11.
2. Que la date de la 1^{ère} journée est fixée le samedi 20 septembre 2025.

La Commission invite les clubs souhaitant retirer l'engagement de leur équipe en Championnat Régional 3 (**pratique à 11**) à le signaler au service Compétitions (competitions@paris-idf.fff.fr)

Ajout d'équipes :

FONTENAY SOUS BOIS US – 523873 (2^{ème} équipe)**CHAMPIONNAT REGIONAL U15F****Régional 1****Poule A****LOGNES US – 532139**Rappel de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 30.04.2025 ayant infligé une suspension de terrain de 3 MATCHS FERMES à l'équipe U15F de LOGNES U.S. à compter du 1^{er} JUIN 2025 ; le terrain de repli devra être un terrain neutre situé en dehors de la Ville de LOGNES

Liste des matchs concernés :

53402439 LOGNES US 1 / FLEURY FC 91 1 du 20/09/2025

53402455 LOGNES US 1 / SARCELLES AAS 1 du 11/10/2025

53402463 LOGNES US 1 / TORCY PVM US 1 du 15/11/2025

La Commission invite le club de LOGNES US à transmettre le nom du terrain de repli accompagné du justificatif de mise à disposition du terrain de la part du propriétaire des installations.

Dans le cas ou un match de Coupe venait s'insérer dans le calendrier, il sera pris compte.

Régional 2

Courriel de SOLITAIRES PARIS EST – 550005

Demande du club pour jouer toutes ses rencontres à domicile à 12h30.

La Commission émet un avis défavorable et rappelle que l'article 6.2 du règlement du championnat Régional U15F :

Rappel :

*6.2 - Les rencontres ont lieu le samedi après-midi suivant le calendrier établi par la L.P.I.F.F.. Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres à **domicile entre 13h30 et 17h30.***

Elle précise que le coup d'envoi pourra se dérouler à 12h30 avec l'accord de l'adversaire pour chaque rencontre concernée.

Régional 3

Rappel :

La composition des poules sera effectuée le 08 septembre prochain.

Seuls les clubs ayant le nombre de licenciées suffisant pourront être intégrés dans les poules du championnat Régional 3 - U15F.

Elle rappelle :

3. Qu'il s'agit d'une pratique à 11.

4. Que la date de la 1^{ère} journée est fixée le samedi 20 septembre 2025.

La Commission invite les clubs souhaitant retirer l'engagement de leur équipe en Championnat Régional 3 (**pratique à 11**) à le signaler au service Compétitions (competitions@paris-idf.fff.fr)

Retrait d'engagement :

CHAMPIONNET SPORT – 511117

SAINT MARD AS - 520523

ULIS CO – 528671

La Commission rappelle la décision de la Commission Régionale de Discipline du 30/04/2025 ayant infligé une suspension de terrain de 2 MATCHS FERMES à l'équipe U15F des ULIS C.O. à compter du 1^{er} JUIN 2025 ; le terrain de repli devra être un terrain neutre situé en dehors de la Ville des ULIS